

plus communément 40 sols par arpent de front sur 40 de profondeur, avec le sol de cens. Il y a de plus dans la Paroisse de Beaumont 9 ou 10 possesseurs qui ne payent qu'un sol de cens sans aucune autre redevance. Dans les Fiefs de Beaumont et Vincennes les Concessions ont été faites de 3 arpens de front sur 40 de profondeur, dans celui de Livaudière elles sont de 4 arpens, mais on ne paye que pour trois parce qu'elles n'ont point 40 arpens de profondeur et le taux est de 40 sols par arpent de front et un sol de cens.

12. J'ai déjà répondu à cette question en disant qu'il n'y a plus de terres à concéder dans les Seigneuries de Beaumont, Vincennes et Livaudière, dont est composée la Paroisse de Beaumont.

13. Oui, et si je suis bien informé, voici la principale ; c'est que les propriétaires des anciennes Seigneuries de ce pays où il y a encore des terres à concéder exigent des rentes trop fortes. Dans une de ces Seigneuries qui est très près de la Paroisse de Beaumont on exige £20 courant avant la Concession, et ensuite on consent à concéder moyennant 5s. par arpent de front sur 40 ou 30 de profondeur, avec le sol de cens.

14. Je n'en connois aucun, et personne ne doit en être surpris ; 1o. parceque ce nouveau mode de concéder des terres diffère trop de l'ancien ; 2o. parceque le Gouvernement en concédant ces Townships a ju-qu'ici toujours oublié les Catholiques dans les réserves faites pour le Clergé.

TH. LETANG, Ptre.

—
ISLE AUX GRUES, 1er. Mars 1821.

1. Il y a trois cent quatre-vingt onze ames.
2. Vingt-cinq Chefs de familles possesseurs de terres.
3. Cinquante-neuf garçons tant engagés que fils de famille.
4. Deux individus possèdent quatre terres de trois arpens de front sur vingt en profondeur.
5. Il n'y en a point.
6. Le plus grand nombre en possède, et le plus grand nombre possède des terres d'un arpent et demi sur vingt en profondeur.
7. 124 Baptêmes, 33 Mariages, et 49 Sepultures dans les dix dernières années.
8. Cinquante garçons non mariés et trente sept filles.

PH. AUG. PARENT, Ptre.